

Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de Frank Hoffmeister, Chef de cabinet adjoint du commissaire Karel De Gucht, Commerce - 29 juin 2011 -

Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner de travail avec Monsieur Frank Hoffmeister, chef de cabinet adjoint du commissaire Karel De Gucht, afin d'évoquer les grands enjeux pour les réseaux en matière de commerce international, en particulier la clause de réciprocité.

1. Présentation introductive

Frank Hoffmeister a dressé en introduction **un panorama de l'actualité en matière de commerce international** et a indiqué les points par secteurs de réseaux. Dans le processus de libéralisation du commerce international, commençant par les marchandises puis les services, il a souligné le blocage actuel dans les négociations de l'OMC du *Doha round*. Afin de parvenir à des progrès, même si moins ambitieux que les objectifs initiaux, la Commission européenne a proposé un paquet réduit, avec une formule adaptée pour les marchandises sectorielles et l'accès aux marchés pour les pays les moins développés : *paquet LDCs+ (least-developed countries)*

En ce qui concerne les relations bilatérales de l'UE avec les pays tiers, M. Hoffmeister a indiqué que l'UE est actuellement dans une dynamique visant à accélérer les négociations avec l'Inde et l'Ukraine et les travaux avancent bien avec des partenaires tels que les pays membres de Mercosur et Singapour.

2. Actualités sectorielles

Il a également dressé un panorama des points clé en matière de commerce dans les différents secteurs des membres du CRE :

➤ Services postaux :

La Commission européenne s'est rendue compte que dans le secteur persistent les « *foreign equity gaps* » et que dans les pays partenaires les postes restent des monopoles étatiques. L'objectif est



Frank Hoffmeister, né en 1969 à Francfort, est chef de cabinet adjoint du commissaire Karel De Gucht depuis février 2010. Au sein du cabinet son portefeuille de responsabilités inclut notamment :

- relations avec l'OMC et résolution de conflit ; G20
- commerce et environnement
- instruments commerciaux de défense
- marchés publics
- groupe des relations interinstitutionnelles

- Diplômé en droit de l'Université de Baden-Württemberg, Frank Hoffmeister a passé l'examen du barreau à Berlin. Il a également défendu une thèse de doctorat en 1998.

- Avant de rejoindre la Commission européenne, il a fait des stages au ministère fédéral de la justice, le bureau étranger allemand à Singapour ainsi que la CJUE à Luxembourg.

- En 2001 il rejoint les services de la Commission européenne au sein de la DG Elargissement, puis s'occupe des relations avec l'OMC au Service juridique. Toujours au sein du Service juridique, il fait partie de l'équipe institutionnelle entre 2009 et 2010

- En parallèle de ses fonctions à la Commission, il est professeur de droit économique international à la VUB (Vrije Universiteit Brussels) depuis mars 2006.

d'obtenir un niveau d'ouverture du marché tel que celui qui existe dans les pays membres de l'UE. Des négociations en la matière sont actuellement menées en Inde par exemple.

➤ **Transport :**

Le domaine est vaste et complexe. En terme de transport aérien, la Commission essaiera d'harmoniser les accords commerciaux avec ses différents partenaires, car pour le moment ils ont des clauses très divergentes. C'est pourquoi la DG TRADE travaille actuellement sur des accords subsidiaires, notamment avec l'Inde et Singapour, où l'on rencontre des obstacles à l'accès aux marchés considérables.

➤ **Télécommunications :**

La Commission européenne focalise ses efforts dans les négociations avec les pays tiers sur les aspects liés à l'indépendance des régulateurs nationaux ainsi qu'à la transparence.

➤ **Environnement :**

Les questions liées à l'environnement sont notamment traitées dans le cadre des négociations multilatérales de l'OMC.

➤ **Environnement :**

Le commissaire Oettinger entend proposer une nouvelle stratégie énergétique à horizon 2050 à l'automne. Les points clés en terme de commerce international seront liés à la sécurité d'approvisionnement et la diversification des distributeurs de gaz naturel.

3. Réciprocité sur les marchés publics

D'une initiative conjointe entre le commissaire Barnier et le commissaire De Gucht, la Commission européenne consulte actuellement les parties intéressées de tous les États membres de l'UE pour connaître leur point de vue sur une **nouvelle politique relative à l'accès aux marchés publics de l'UE**, telle qu'elle est annoncée dans l'Acte pour le marché unique d'avril 2011.

Frank Hoffmeister a vivement encouragé les membres du CRE à contribuer à cette consultation, car les réponses seront prises en compte lors de l'élaboration, plus tard dans l'année, d'une législation dans ce domaine. Le partage des expériences des parties prenantes sont très appréciées par le commissaire De Gucht. **L'objectif est d'améliorer les conditions de négociation de l'accès aux marchés publics d'autres partenaires commerciaux, de manière à étendre les débouchés des entreprises de l'UE**, comme le prévoit la nouvelle stratégie commerciale «Commerce, croissance et affaires mondiales» qui a été présentée en novembre 2010.

Le délai de dépôts des contributions est le 2 août et le questionnaire est disponible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/consultations/2011/access_EU_public_procurement_en.htm

Dans ce contexte, il a indiqué que la Commission réfléchit depuis longtemps à la question liée à la réciprocité, mais qu'il y a une forte réticence de la part de certains États membres (tels que l'Allemagne ou le Royaume-Uni) à légiférer en la matière craignant que la Commission ne gagne de pouvoirs supplémentaires. Il estime cependant que les temps changent, notamment avec la montée en puissance de pays tiers tels que la Chine, le Japon et bien sûr les États Unis, et que les esprits ont évolué. Désormais, un tel projet a plus de chances d'aboutir avec succès. Le Parlement européen jouera un rôle très important en tant que co-législateur.

En terme de calendrier, M. Hoffmeister a indiqué que les services de la Commission sont entrain d'élaborer l'initiative législative et l'objectif est de finaliser le texte après la clôture de la consultation publique afin d'avoir un draft pour la **consultation interservices fin août/début septembre**. Si la procédure de consultations des autres DG impliquées se termine comme prévu en octobre, **le Collège des commissaires adoptera l'initiative législative en novembre 2011**.